

DSCG 6



Épreuve orale d'économie

se déroulant partiellement en anglais

MANUEL

EXPERT SUP

L'expérience de l'expertise

Les manuels DSCG

- DSCG 1** • *Gestion juridique, fiscale et sociale*, Manuel
Jean-Michel Do Carmo Silva, Laurent Grosclaude
- DSCG 2** • *Finance*, Manuel
Pascal Barneto, Georges Grégorio
 - *Finance*, Corrigés du manuel
Pascal Barneto, Georges Grégorio
- DSCG 3** • *Management et contrôle de gestion*, Manuel
Sabine Sépari, Florian Bonnet, Morgane Le Breton, Pascal Fabre
- DSCG 4** • *Comptabilité et audit*, Manuel
Robert Obert, Marie-Pierre Mairesse, Arnaud Desenfans
 - *Comptabilité et audit*, Corrigés du manuel
Robert Obert, Marie-Pierre Mairesse, Arnaud Desenfans
- DSCG 5** • *Management des systèmes d'information*, Manuel
Michelle Gillet, Patrick Gillet
- DSCG 6** • *Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais*, Manuel
Sébastien Castaing, François Coulomb, Pascal Vanhove, Jean Longatte,
Anne-Marie Schwartz, Catherine Van Renterghem

La collection Expert Sup propose tous les outils de la réussite

- Les **Manuels** clairs, complets et régulièrement actualisés, présentent de nombreuses rubriques d'exemples, de définition, d'illustration ainsi que des énoncés d'application.
- Les **Corrigés** sont disponibles en fin d'ouvrage ou dans un ouvrage publié à part.
- Les **Études de cas** proposent de s'entraîner avec des cas de synthèse se complétant pour couvrir l'ensemble du programme.

DSCG 6



Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais

MANUEL

Corrigés inclus

4^e édition

Sébastien CASTAING

Ancien élève de l'ENS Cachan
Docteur en sciences de gestion
Professeur agrégé d'économie et gestion

François COULOMB

Agrégé d'économie et gestion
Docteur en sciences économiques
Professeur en classes préparatoires

Pascal VANHOVE

Professeur de chaire supérieure
en économie gestion

Jean LONGATTE

Professeur de chaire supérieure
en économie gestion

Anne-Marie SCHWARTZ

Professeur en classes préparatoires

Catherine Van RENTERGHEM

Agrégée d'Anglais
Professeur en classes préparatoires

Avec la collaboration de
de Raymond Perrez
et de Richard Shieldhouse



EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

DUNOD

Les auteurs tiennent à remercier
Richard Shieldhouse, diplômé
de l'université d'Harvard,
pour sa relecture attentive

Maquette de couverture :
Studio Piaude

Maquette intérieure :
Caroline Joubert
(Atelier du Livre)

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2017
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-076908-7
ISSN 1269-8792

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Pour réussir le DCG et le DSCG	VII
Programme de l'épreuve n° 6, DSCG Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais	VIII
CHAPITRE 1 Organisation et régulation de l'économie	1
Introduction	1
A Nature et institutions du capitalisme	1
B La diversité historique des formes du capitalisme	9
C La diversité contemporaine des capitalismes	19
D L'évolution des modes de régulation dans un capitalisme globalisé	29
L'essentiel/Summary • Références clés • Appliquer le cours • Se préparer à l'examen	
CHAPITRE 2 Croissance, changement technologique et emploi	51
A Croissance, emploi et chômage : des liens étroits mais non systématiques	52
B Le progrès technique, facteur déterminant de la croissance	57
C Le progrès technique : des effets diversifiés sur l'emploi, les branches et les qualifications	67
D Les stratégies des firmes en matière technologique	78
E Les pouvoirs publics et les politiques de la technologie et de l'emploi	84
L'essentiel/Summary • Références clés • Appliquer le cours • Se préparer à l'examen	
CHAPITRE 3 L'économie de la connaissance et de l'immatériel	101
A De nouvelles approches de la connaissance en économie	101
B Les enjeux économiques et sociaux de la connaissance	109
C De nouvelles stratégies d'acteurs pour l'économie de la connaissance	117
L'essentiel/Summary • Références clés • Appliquer le cours • Se préparer à l'examen	
CHAPITRE 4 Réseaux, territoires, pôles de compétitivité	137
A Le territoire dans l'analyse économique	137

B	Les réseaux : une nouvelle forme de division du travail	146
C	Accroître la compétitivité par le développement régional	153
	L'essentiel/Summary • Références clés • Appliquer le cours • Se préparer à l'examen	
CHAPITRE 5	Les déséquilibres spatiaux, sociaux et environnementaux	173
A	La mesure de la croissance et de ses effets sociaux et environnementaux	174
B	Théorie économique, croissance et crise	178
C	Croissance, crise et inégalités de développement	187
D	Croissance, crise et déséquilibres sociaux internes	193
E	Croissance, crises et déséquilibres environnementaux	196
F	Enjeux environnementaux et responsabilité sociale des entreprises	203
	L'essentiel/Summary • Références clés • Appliquer le cours • Se préparer à l'examen	
CHAPITRE 6	Marché et économie non marchande	219
A	Les caractéristiques de l'économie non marchande en économie de marché	220
B	Le poids et le rôle de l'économie non marchande privée en économie de marché	232
	L'essentiel/Summary • Références clés • Appliquer le cours • Se préparer à l'examen	
CHAPITRE 7	Protection sociale et solidarité	259
A	Les contours et les justifications de la protection sociale	259
B	Le système français et les différents modèles d'état providence	265
C	Difficultés, enjeux et réformes du système français de protection sociale	274
D	Deux dimensions thématiques : les dossiers de la santé et de la retraite	281
	L'essentiel/Summary • Références clés • Appliquer le cours • Se préparer à l'examen	
	Entraînement	303
	Éléments de méthodologie	304
	Liste indicative de sujets récents	311
	Sujets d'annales corrigés	314
	Annexes	333
	Corrigés	334
	Index	381
	Table des matières	384

Pour réussir le DCG et le DSCG

Le cursus des études conduisant à l'expertise comptable est un cursus d'excellence, pluridisciplinaire, vers lequel se dirigent, à raison, de plus en plus d'étudiants.

Dunod dispose depuis de très nombreuses années d'une expérience confirmée dans la préparation de ces études et offre aux étudiants comme aux enseignants une gamme complète d'ouvrages de cours, d'entraînement et de révision qui font référence.

Ces ouvrages sont entièrement adaptés aux épreuves, à leur esprit comme à leur programme, avec une qualité toujours constante. Ils sont tous régulièrement actualisés pour correspondre le plus exactement possible aux exigences des disciplines traitées.

La collection Expert Sup propose aujourd'hui :

- des manuels complets mais concis, strictement conformes aux programmes, comportant des exemples permettant l'acquisition immédiate des notions exposées, complétés d'un choix d'applications permettant l'entraînement et la synthèse ;
- des ouvrages d'entraînement originaux, avec la série « Tout-en-Un », spécialement conçue pour la mise en pratique et la maîtrise du programme du DCG, et la série « Études de cas », qui propose des sujets originaux dont l'ensemble permet de travailler la totalité du programme du DSCG.

Elle est complétée d'un ensemble d'outils pratiques de révision, avec la collection Express DCG, ou de mémorisation et de synthèse avec les « Petits » (*Petit fiscal, Petit social, Petit Compta, Petit Droit des sociétés...*).

Ces ouvrages ont été conçus par des enseignants confirmés ayant une expérience reconnue dans la préparation des examens de l'expertise comptable.

Ils espèrent mettre ainsi à la disposition des étudiants les meilleurs outils pour aborder leurs études et leur assurer une pleine réussite.

Jacques Saraf
Directeur de collection

Programme de l'épreuve n° 6, DSCG Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais

DURÉE DE L'ENSEIGNEMENT	NATURE DE L'ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT
(à titre indicatif) 120 heures 15 crédits européens	Cette épreuve comporte une préparation de deux heures sans autres documents que ceux qui sont fournis avec le sujet. Les documents sont en anglais. La question à traiter est rédigée en français. Dans un premier temps, le candidat doit présenter en français l'exposé qu'il a préparé. Dans un second temps, un entretien est mené successivement en français et en anglais : il porte sur le sujet et, le cas échéant, sur d'autres parties du programme de l'épreuve.	1 heure maximum : • Exposé : 20 min maximum • Entretien en français : 20 min maximum • Entretien en anglais : 20 min maximum	1

Cette unité d'enseignement conduit à préparer une épreuve ayant pour but de montrer la capacité du candidat à structurer un raisonnement dans un délai imparti et à le présenter de façon convaincante aux membres du jury, en langue française d'une part et en langue anglaise d'autre part.

Pour permettre de tester de façon pertinente les aptitudes recherchées, le sujet proposé au candidat sera tiré de l'un des thèmes socio-économiques précisés infra.

Les aptitudes évaluées sont les suivantes :

- dégager une problématique à partir d'un sujet donné ;
- construire un exposé structuré ;
- s'exprimer de façon rigoureuse en français et en anglais ;
- défendre de façon argumentée ses positions ;
- mobiliser ses connaissances avec pertinence ;
- intégrer à bon escient dans le discours les faits d'actualité.

LES GRANDS DÉBATS CONTEMPORAINS

1. Organisation et régulation de l'économie

- 1.1 Évolution des modes d'organisation de l'activité économique : les différents types de capitalisme
- 1.2 Régulation des crises économiques par l'intervention des pouvoirs publics aux plans national et international
- 1.3 Place et rôles des entreprises dans les économies contemporaines

2. Croissance, changement technologique et emploi

- 2.1 Le changement technologique : déterminants et effets sur les branches, l'emploi et les qualifications
- 2.2 Les acteurs face au changement technologique : les stratégies d'entreprise et le rôle régulateur et d'impulsion des pouvoirs publics

3. Économie de la connaissance et de l'immatériel

- 3.1 L'essor de l'économie de la connaissance
- 3.2 Les enjeux économiques et sociaux de l'économie de la connaissance
- 3.3 Les acteurs de l'économie de la connaissance : l'État, les organismes de recherche et d'enseignement, les entreprises

4. Réseaux, territoires, pôles de compétitivité

- 4.1 Nouvelles formes d'organisation
- 4.2 Synergies de compétitivité

5. Les déséquilibres spatiaux, sociaux et environnementaux

- 5.1 Croissance, crise et déséquilibres dans une économie mondialisée (déséquilibres entre les États)
- 5.2 Croissance, crise et déséquilibres sociaux internes
- 5.3 Croissance, crise et déséquilibres environnementaux

6. Marché et économie non marchande

- 6.1 La place du secteur non marchand
- 6.2 Le non-marchand : un modèle définitivement spécifique ?

7. Protection sociale et solidarité

- 7.1 Les crises de l'État providence
- 7.2 Quel avenir pour les retraites et l'assurance maladie ?

Organisation et régulation de l'économie

- A Nature et institutions du capitalisme
- B La diversité historique des formes du capitalisme
- C La diversité contemporaine du capitalisme
- D L'évolution des modes de régulation dans un capitalisme globalisé

L'ESSENTIEL/SUMMARY • RÉFÉRENCES CLÉS

APPLIQUER LE COURS • SE PRÉPARER À L'EXAMEN

INTRODUCTION

Les évolutions économiques contemporaines semblent consacrer le capitalisme comme seul système économique viable à long terme : disparition de l'URSS et des économies socialistes planifiées en Europe de l'Est, développement du libre-échange entre les pays, globalisation de la finance de marché. Les règles de fonctionnement des économies de marché sembleraient donc être l'horizon commun des économies ouvertes aux échanges internationaux de biens et services, mais aussi des capitaux.

Néanmoins, cette convergence historique des systèmes économiques vers le capitalisme n'empêche pas l'existence de différentes formes de capitalismes au sein desquels des « îlots non marchands » subsistent. Aussi, le capitalisme n'a jamais conduit à la disparition de l'interventionnisme public en économie mais plutôt à une perpétuelle évolution et redéfinition de celui-ci. De même, certains pays accordent une place plus ou moins élevée à la sphère publique qui peut se substituer à la sphère marchande mais qui peut lui être aussi complémentaire.

La variété des institutions, c'est-à-dire des règles formelles ou informelles, qui régissent le capitalisme explique sa propre diversité (titre A). La convergence des économies vers un système privilégiant les mécanismes de coordination marchande dans la production de biens et services n'empêche pas une évolution historique (titre B) et une diversité contemporaine (titre C) du capitalisme du fait de cette variété institutionnelle.

Aussi, la mondialisation économique remet en question la pertinence des régulations publiques au niveau des États. En l'absence d'un gouvernement mondial, des instances de gouvernance globale semblent nécessaires pour réguler les problèmes collectifs posés aux pays de la planète (titre D).

A

NATURE ET INSTITUTIONS DU CAPITALISME

Le capitalisme est un système économique qui se caractérise notamment par le rôle fondamental de la propriété privée et du profit dans la production de richesses. Si plusieurs dimensions du capitalisme peuvent être mises en avant (titre 1), ce système prend des formes différentes selon les époques et les territoires (nationaux ou continentaux) du fait de la diversité des institutions qui le composent (titre 2).

1 Définitions et caractéristiques du capitalisme

1.1 Origine du terme «capitalisme»

Le mot capitalisme apparut pour la première fois en Allemagne au commencement du ^{xx}^e siècle sous la plume des sociologues allemands tels Werner Sombart (1863-1941) dans *Le capitalisme moderne* (1902) ou Max Weber (1864-1920) dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904-1905).

L'apparition du terme est postérieure à l'émergence des mots «capital» ou «capitaliste» largement utilisés par les économistes des ^{xviii}^e et ^{xix}^e siècle, d'Adam Smith à Karl Marx. Cependant, le système économique capitaliste fondé sur l'accumulation des moyens de production, la liberté des échanges marchands et la quête du profit, caractérise bien le fonctionnement des sociétés européennes, notamment, depuis au moins le ^{xvi}^e siècle.

1.2 Les dimensions du capitalisme selon Schumpeter (1911)

En 1911, dans la *Théorie de l'évolution économique*, l'économiste autrichien J.A. Schumpeter (1883-1950) définit le capitalisme comme un régime économique fondé sur :

- la propriété privée des moyens de production ;
- la coordination des échanges par le marché ;
- les innovations technologiques et organisationnelles ;
- l'accumulation des capitaux, dont le moteur est le profit, grâce aux crédits accordés par les institutions financières.

■ La propriété privée des moyens de production

Les outils de production n'appartiennent pas à l'État mais à des personnes ou des regroupements de personnes de droit privé. L'une des conséquences de ce droit de détention privé des moyens de production est que les propriétaires poursuivent les objectifs économiques qu'ils ont eux-mêmes choisis, dans leur propre intérêt, tout en respectant un cadre législatif et réglementaire donné.

■ La coordination des échanges par le marché

Les quantités de biens et services produites par les entreprises sont vendues pour être achetées par des clients. Le prix de vente⁽¹⁾ et les quantités vendues⁽²⁾ sont déterminés à partir de l'offre des entreprises et de la demande des clients.

- Par exemple, si l'offre de biens est abondante et la demande atone, le prix de marché aura tendance à diminuer face aux volumes échangés ; en retour, cette diminution des prix permet de stimuler la demande et de réduire l'offre afin d'obtenir un équilibre de marché.
- *A contrario*, si l'offre de biens est rare et la demande forte, le prix de marché aura tendance à augmenter face aux faibles volumes échangés ; en retour, cette hausse des prix permet de limiter la demande et de stimuler l'offre afin d'obtenir un équilibre de marché.

(1) C'est-à-dire le coût d'achat du point de vue des clients.

(2) Ou achetées par les clients.

Chaque agent poursuit ses propres intérêts dans le cadre d'une coordination marchande :

- améliorer son revenu, c'est-à-dire son profit, pour une entreprise ;
- améliorer sa satisfaction obtenue grâce à la consommation des biens et services pour les clients.

■ *Les innovations technologiques et organisationnelles*

Cette dimension est caractéristique de la pensée schumpétérienne. La dynamique économique du capitalisme est fondée sur la concurrence. Or, celle-ci pousse les entreprises à innover pour retrouver des profits érodés par la concurrence et bénéficier d'une **rente d'innovation**. Les entreprises innovent afin d'obtenir des revenus grâce aux opportunités de profit qu'un nouveau produit ou que l'utilisation d'un nouveau procédé de production génèrent.

Cependant, la rente ainsi dégagée diminuera au fur et à mesure que les innovations se diffuseront chez les concurrents et qu'elles déclasseront les produits ou procédés. Afin de dégager de nouveaux revenus, de nouvelles innovations seront nécessaires à l'origine d'une nouvelle rente pour les entreprises les maîtrisant ; ce revenu obtenu grâce à l'innovation est temporaire puisqu'il sera à nouveau « grignoté » par les concurrents du fait de la diffusion du progrès technique et ainsi de suite.

■ *L'accumulation des capitaux*

L'investissement des entreprises à capitaux privés n'est pas guidé par la satisfaction des besoins sociaux d'une collectivité humaine mais par l'opportunité d'augmenter le profit. Les établissements bancaires et financiers permettent alors aux entreprises de financer ces investissements à crédit sur la base d'un profit anticipé qui permettra leur remboursement.

1.3 Les autres spécificités du capitalisme

Plus récemment, les sociologues français Luc Boltanski et Ève Chiapello insisteront sur l'importance du profit dans le *Nouvel esprit du capitalisme* (1999). Selon ces auteurs, la quête incessante de profits fonde une accumulation sans fin du capital.

Une dernière dimension, sur laquelle Karl Marx (1818-1883) insistera dans son œuvre *Le capital* (1867, tome 1) pour analyser le mode de production capitaliste est le **régime du salariat**. Le capitalisme est un régime économique où les personnes qui utilisent les outils de production n'en sont pas les propriétaires ; ils louent donc leur force de travail aux « capitalistes » qui possèdent ces outils. Le contrat de travail passé entre l'employeur et le salarié fixe alors les conditions de travail et le niveau de salaire.

Dans une perspective libérale, le salariat est l'expression de la liberté des contractants dans une économie de marché. Pour le philosophe et homme politique français Alexis de Tocqueville (1805-1859), le pouvoir hiérarchique qu'induit la relation de travail entre un salarié et son employeur est librement accepté par les deux parties dans le cadre du contrat et dans leur intérêt supposé commun. En dehors de cette relation hiérarchique, le salarié et l'employeur redeviennent des citoyens égaux dans une démocratie sans aucune distinction de pouvoir.

Dans une optique d'inspiration marxiste, le salariat constitue le rapport social fondamental du mode de production capitaliste. À la différence de la perspective libérale précédente, le rapport salarial est un rapport d'aliénation qui va au-delà du simple « contrat » de travail. Le

salarié crée ainsi une richesse, à savoir la **plus-value**, captée par les capitalistes au seul titre qu'ils détiennent les moyens de production bien qu'ils n'aient pas créée cette **survaleur**.

De plus, l'inégalité aliénante entre les employeurs détenteurs des capitaux et les salariés contraints de louer leur force de travail dépasse la seule relation d'emploi et façonne toutes les relations sociales dans un rapport de domination de la classe des capitalistes sur la classe des prolétaires.

1.4 Synthèse des principales dimensions du capitalisme

De façon synthétique, les principales caractéristiques du capitalisme sont les suivantes :

- la **propriété privée des moyens de production** conduisant leurs propriétaires à en faire un libre usage dans un cadre législatif et réglementaire donné ;
- l'**accumulation du capital**, sous sa forme matérielle (bâtiments, machines-outils), immatérielle (brevets) ou monétaire et financière (placements financiers) fondée principalement sur la maximisation du profit privé ;
- le régime du **salarial** fondé sur la distinction entre les détenteurs de capitaux dont ils perçoivent une rémunération et les salariés ; ces derniers louent leur force de travail en échange de sa rémunération, le salaire ;
- la **coordination marchande** : la production et l'échange de biens et services se fait dans le cadre d'une économie de marché dans laquelle l'offre des entreprises et la demande des consommateurs déterminent les volumes échangés et leur prix. L'ajustement des prix et des quantités échangées révèlent les évolutions de la demande et/ou de l'offre des agents en fonction de leurs propres intérêts. Cependant les marchés cohabitent avec des interventions publiques plus ou moins importantes qui viennent les créer⁽¹⁾, les soutenir⁽²⁾ ou les corriger⁽³⁾ ;
- la **dynamique concurrentielle** : qu'elle soit attribuable aux innovations technologiques, à la lutte contre la rareté ou à la quête du prestige et de la puissance, la rivalité entre les agents économiques dans l'obtention d'une ressource rare (une part de marché, une technologie, une ressource naturelle, etc.) fonde l'incessante dynamique du capitalisme.

1.5 Distinction entre capitalisme et économie de marché

Néanmoins, si le terme d'économie de marché tend à se substituer à celui de capitalisme, il convient de les distinguer à la fois factuellement mais aussi théoriquement.

D'un point de vue factuel, le marché est une forme économique et sociale antérieure au capitalisme. De même, la propriété privée des outils de production précède le capitalisme. Selon l'historien français Fernand Braudel (1902-1985) dans la *Dynamique du capitalisme* (1985), les économies villageoises et agricoles caractéristiques du Moyen Âge en Europe, et tout particulièrement en France, sont des économies de marché mais non capitalistes. En effet,

(1) Comme dans le cas des marchés de droit à polluer par exemple qui sont des créations *ex nihilo* par les pouvoirs publics pour tenter de réduire au mieux certaines pollutions.

(2) Les pouvoirs publics peuvent soutenir certains marchés grâce à la commande publique, à l'octroi de subventions publiques par exemple.

(3) Les marchés peuvent être défaillants et ne pas allouer de façon optimale les ressources. Les pouvoirs publics peuvent alors intervenir pour corriger certaines défaillances.

elles fonctionnent essentiellement sur la base d'échanges entre producteurs indépendants, sans salarié, afin d'obtenir un revenu suffisant pour leur permettre de vivre dignement.

Au contraire, le capitalisme serait caractérisé par la recherche du profit, en tant que tel⁽¹⁾, et par son accumulation entraînant des échanges de marchandises et de capitaux au-delà des frontières nationales.

Selon l'historienne américaine Ellen Meikins Wood (1942-2016) dans *l'Origine du capitalisme. Une étude approfondie* (2009), le capitalisme n'est pas réductible au marché. Il s'agit d'un système économique dont les impératifs étaient absents des économies marchandes pré-capitalistes les plus abouties.

Ces impératifs capitalistes correspondent à la concurrence, à la maximisation du profit, à l'incessante accumulation du capital. L'obéissance à ces principes ne relève pas du choix ou de la cupidité des capitalistes, ils correspondent aux mécanismes de base du capitalisme.

2 Les institutions au cœur de la variété des capitalismes

2.1 Définitions de la notion d'institution en économie

Si le capitalisme peut être défini par un certain nombre de dimensions historiquement et géographiquement communes et universelles, il n'en demeure par moins qu'il prit différentes formes dans le temps et dans l'espace.

En d'autres termes, le capitalisme s'est transformé dans le temps, permettant d'en distinguer différentes formes historiques. Par ailleurs, bien que la mondialisation et globalisation financière tendent à uniformiser les systèmes économiques, ces derniers peuvent être fondés sur des organisations structurelles suffisamment différentes pour considérer qu'il existe une variété géographique des capitalismes.

Il semblerait que cette diversité historique et géographique des capitalismes s'explique par la variété des **institutions** qui fondent l'organisation économique d'une époque et d'un lieu.

FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . .

Les institutions du capitalisme libéral (États-Unis, Royaume-Uni) et du capitalisme rhénan (Allemagne, Japon)

Il est généralement admis que le modèle économique nord-américain accorde une grande importance à l'obtention de profits à court terme exigés par les actionnaires d'entreprises et les acteurs des marchés financiers. Au contraire, d'autres systèmes économiques existent privilégiant des relations de long terme entre les banques et les entreprises industrielles comme en Allemagne ou au Japon. Ces relations banques/entreprises permettraient alors la mise en œuvre de stratégies industrielles à long terme financées par du capital « patient ». Ces explications ont souvent été mises en avant pour justifier de la meilleure santé industrielle de l'Allemagne ou du Japon par rapport aux États-Unis jusqu'à la fin des années 1980.

Au contraire, depuis les années 1990, loin d'être un exemple de stagnation économique et de désinvestissement, les États-Unis étaient considérés comme l'exemple type du dynamisme économique, de l'innovation et de la capacité d'adaptation au nouveau contexte économique et technologique.

(1) Le profit serait moins un moyen d'amélioration du niveau de vie qu'un but en soi.

En général, la « nouvelle économie » « fondée sur la connaissance » – on entend par là que la création et la diffusion de connaissances jouent un rôle plus important que par le passé pour déterminer la compétitivité et la croissance – a semblé se développer dans des environnements institutionnels favorables au marché. Et, au contraire, elle a semblé dépérir dans les environnements « sur-régulés ».

Les institutions de l'Europe ou du Japon ont sans doute été parfaitement appropriées pour rattraper les États-Unis au cours de la période de forte croissance de l'après-guerre. Cependant, elles seraient devenues inadéquates dans une nouvelle période de croissance où l'innovation et l'adaptabilité sont des éléments cruciaux.

Plus précisément, il semblerait que les institutions et leurs complémentarités aient des effets notables sur les performances économiques, notamment la croissance du revenu par habitant, des pays.

En effet, des historiens économiques, comme Douglass North (1990, prix Nobel en 1993)⁽¹⁾, ont explicitement lié les performances économiques, en termes de croissance de la production, à la structure institutionnelle de l'économie.

Ils expliquent comment les institutions, notamment juridiques en matière de définition et de garantie des droits de propriété, orientent la trajectoire de croissance des nations par le biais de leur influence sur le comportement des agents.

Douglass North (1993, discours du prix Nobel) définit les institutions comme « les contraintes imaginées par l'Homme pour structurer l'interaction entre les hommes. Elles comprennent des contraintes formelles (règles, lois, constitutions) et informelles (normes de comportement, conventions, codes de conduite que l'on s'impose), ainsi que les caractéristiques de leur mise en œuvre. Elles définissent ensemble la structure des incitations d'une société et, plus spécifiquement, d'une économie ».

Plus généralement, les **institutions** sont des règles formelles et informelles, relativement pérennes et connues de tous les agents économiques, qui structurent, orientent leurs comportements économiques d'une façon particulière. En effet, les institutions déterminent les incitations et contraintes qui conduisent les agents à prendre certains types de décisions économiques.

FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . .

Les institutions et le développement des pays d'Amérique du Nord et du Sud selon Douglass North

Selon Douglass North, si l'Amérique du Nord a bénéficié d'un développement économique plus favorable que celui d'Amérique du Sud, c'est notamment grâce aux institutions coloniales dont ont hérité ces deux continents.

« Jusqu'à la fin de la guerre de Sept Ans en 1763, le rôle britannique en Amérique du Nord s'est limité aux biens publics communs à tout l'empire, en particulier la sécurité et le commerce international. Les assemblées coloniales, en collaboration avec le gouverneur britannique,

(1) North D. (1990), *Institutions, Institutional change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press.

détenaient une large autorité sur les biens publics locaux, les droits de propriété, la liberté religieuse et la mise en application des contrats, sous réserve de quelques contraintes imposées par la loi britannique. Les institutions de l'empire limitaient considérablement le rôle britannique dans les différentes colonies d'Amérique. Elles avaient créé un marché commun au sein de l'empire, empêchant les colonies de faire obstacle aux échanges. [...]

L'héritage des institutions britanniques a créé un milieu favorable au développement des institutions d'échange impersonnel qui ont été le fondement de la longue période de croissance de l'économie américaine. »

D. North (trad. M. Le Séac'h), *Le processus du développement économique*, 2005, Éditions d'Organisation, p. 143, 144 et 147.

« La structure mercantiliste⁽¹⁾ espagnole visait à assurer le mouvement des métaux précieux vers l'Espagne et non à promouvoir le développement de l'Amérique latine. Ce schéma d'implantation et ces politiques économiques extractives ont eu de profondes conséquences pour l'Amérique latine après l'indépendance. [...]

Faute d'un héritage d'auto-administration coloniale et de droits de propriété clairs, l'indépendance a tourné aux conflits violents entre groupes concurrents pour le contrôle du régime politique et de l'économie. [...]

Établir l'ordre est devenu un but en soi, ce qui a abouti à la création et à la perpétuation de régimes autoritaires : le phénomène du « caudillismo » s'est généralisé. [...]

L'auto-administration était complètement inexistante. Les échanges politiques et économiques étaient dominés par des liens personnels. [...]

Ib., p. 148.

« Les États-Unis conservent un système solide de fédéralisme, de démocratie, de gouvernement limité et de marché prospères. Une grande partie de l'Amérique latine reste caractérisée par un développement en dents de scie, des institutions démocratiques fragiles, des droits des citoyens aux bases incertaines, des échanges personnels et des marchés monopolistiques. Une partie de leur écart est explicable par l'analyse habituelle de l'économie néo-classique sur les richesses naturelles [...].

Mais à l'argument des richesses on doit absolument ajouter les conséquences considérables de la dépendance de sentier, à savoir l'héritage colonial, l'esclavage et le système de « l'enco-mienda⁽²⁾ » ainsi que les évolutions institutionnelles divergentes intervenues en deux siècles du fait de cet amalgame de forces économiques et institutionnelles. »

Ib. p. 150.

(1) Le mercantilisme est une doctrine économique active entre le XVI^e et XVIII^e siècle selon laquelle la prospérité d'un royaume dépend de la détention de métaux précieux (or, argent, cuivre). Pour encourager les rentrées de métaux précieux dans le royaume et décourager leur sorties, deux options ont été envisagées : une option « militaire » qui consistera à partir à la conquête du monde et à prendre avec force et violence ces métaux précieux là où ils se trouvent ; une option « industrielle » qui consiste à promouvoir la création de manufactures sur un territoire (comme en France au XVII^e siècle par exemple) afin d'encourager les exportations de marchandises (donc les rentrées de métaux précieux) et décourager les importations (donc les sorties de métaux précieux).

(2) Système mise en place par les colons espagnols en Amérique latine visant à obliger les indigènes à se regrouper pour travailler dans les mines et les champs sans aucune rémunération (*note de l'auteur*).

Ainsi, par exemple, les caractéristiques des systèmes d'éducation générale et de formation professionnelle, les niveaux de négociation des salaires, la place et le rôle des banques auprès des entreprises sont des exemples d'institutions affectant les décisions économiques des individus et les dynamiques de croissance qu'elles impulsent.

2.2 La complémentarité institutionnelle comme facteur décisif des effets des institutions sur les dynamiques économiques

Les institutions propres à un espace et à une époque donnés ont des effets les unes sur les autres. Ces interactions agissent sur des indicateurs de performance économiques (croissance économique, niveau d'emploi, stabilité des prix, etc.).

Autrement dit, certaines institutions peuvent favoriser directement certains indicateurs de performance économique mais, plus encore, c'est de leur **interaction particulière** que proviendraient leurs bénéfices.

Par exemple, l'économiste japonais Masaiko Aoki (1994)⁽¹⁾ montre qu'au Japon, le mécanisme de contrôle *ex post* des firmes, au sein duquel la « banque principale » assure la direction d'une entreprise lorsqu'elle subit des difficultés financières, est complémentaire au mode de production en équipe caractéristique de la firme japonaise.

Autrement dit, le système financier du Japon est une forme institutionnelle complémentaire avec le mode d'organisation du travail.

En revanche, le système économique nord-américain associe des incitations individuelles financières très puissantes à l'absence, relative, de travail en équipe. La préférence est donnée à l'individualisation de la performance et des gains qui y sont associés. C'est là une complémentarité institutionnelle particulière entre un système financier fondé sur la rentabilité financière pour l'actionnaire, et une organisation du travail centrée sur la performance individuelle.

Ainsi, les interactions des institutions entre elles produisent des effets sur l'économie. Deux institutions sont complémentaires quand la présence de l'une augmente significativement l'efficacité de l'autre. Dans ce cas, ce sont moins les institutions que leur complémentarité qui impacte les indicateurs de performance économique. Cette complémentarité des institutions est donc source de **cohérence institutionnelle**.

Par exemple, des marchés du travail flexibles peuvent être plus efficaces quand les marchés financiers permettent une mobilisation rapide des ressources et la création de nouvelles entreprises qui, en retour, soutiennent la demande de travail.

FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . .

La cohérence institutionnelle de l'économie du Danemark : la flexisécurité

La « flexicurité » ou « flexisécurité » est la recherche d'un équilibre entre un faible degré de rigidité du travail (flexibilité) et la sécurisation des parcours au travers de la formation continue et de la politique active de l'emploi (sécurité). Le « modèle social danois » repose sur le triptyque suivant :

- une forte flexibilité de la relation d'emploi pour les entreprises : protection modérée de l'emploi, diversification des statuts par diffusion du temps partiel, de l'intérim et des salariés travaillant sur appel ⇒ **marché du travail flexible**;

(1) Aoki M. (1994) « The contingent governance of teams : analysis of institutional complementarity », *International Economic Review*, vol.35, p.657-676.

- une prise en charge généreuse par la collectivité du risque de licenciement $\Rightarrow$ **allocations de chômage élevées** ;
- une politique active massive de formation et d'aide à la réinsertion. La flexibilité de la relation d'emploi a pour contrepartie une politique collectivement coûteuse de sécurisation des parcours professionnels. La rotation des emplois est épaulée par d'importants dispositifs de politique active⁽¹⁾ $\Rightarrow$ **politiques actives de l'emploi**.

Ces formes institutionnelles du marché du travail, cohérentes entre elles, le sont aussi avec d'autres institutions de l'économie danoise : droits à la formation attachés à l'individu et pris en charge par la collectivité, système de finance de marché privilégiant une forte rentabilité du capital et nécessitant la maîtrise de solides compétences chez les salariés, un système de négociation social coordonné entre de puissants syndicats d'employeurs et de salariés représentatifs ainsi que l'État.

La grille de lecture fondée la diversité institutionnelle et la cohérence des institutions permet, entre autres, de comprendre la variété historique et géographique des capitalismes.

B

LA DIVERSITÉ HISTORIQUE DES FORMES DU CAPITALISME

Depuis sa naissance à la fin du ^{xv}e siècle, le capitalisme a suivi quatre grandes étapes jusqu'à nos jours. Il fut d'abord fondé sur le commerce international de matières premières et de marchandises (titre 1), puis il s'organisa sur la base de la production industrielle, d'abord au sein d'entreprises familiales (titre 2), puis de groupes industriels dirigés par des managers professionnels (titre 3), avant de se diffuser, grâce à l'intensification des échanges internationaux et à la globalisation financière, sur tous les continents (titre 4).

1 Le capitalisme commercial ou capitalisme marchand

Le capitalisme commercial commence à la Renaissance, vers la fin du ^{xv}e siècle et le début du ^{xvi}e siècle. Il est caractérisé par l'enrichissement de certains groupes sociaux en Europe grâce à leurs activités commerciales au sein de « villes carrefour » comme Florence (en Italie) ou de ports maritimes (Anvers, Amsterdam, Gênes, Venise).

Cet enrichissement était notamment fondé sur le commerce des épices, coton et autres marchandises importées du Nouveau Monde et d'Asie. En effet, grâce à la suprématie militaire des pays européens sur les mers, des entreprises commerciales comme la Compagnie orientale des Indes néerlandaises purent établir un vaste réseau de comptoirs commerciaux. Se sont alors constitués des monopoles commerciaux générant de colossaux bénéfices à l'origine de l'émergence du capitalisme en Europe.

La caractéristique principale de ce capitalisme est donc le développement du commerce international ; c'est un **capitalisme « d'échange »** plutôt que de « production ». En effet, les transactions économiques, notamment internationales, portaient en priorité sur des ressources naturelles exploitées mais peu modifiées.

(1) Les politiques « actives » de l'emploi visent à faire diminuer le chômage (par la création d'emplois, la formation et la réinsertion des chômeurs), alors que les politiques « passives » portent sur les droits associés au statut de chômeur (indemnisation notamment).

2 Le capitalisme industriel

2.1 L'émergence d'un capitalisme de production

Le capitalisme industriel, qui court de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, se caractérise par une accumulation des richesses, non plus importées comme dans le capitalisme commercial mais créées sur place par l'industrie naissante. Les pays européens comme le Royaume-Uni, la France ou l'Allemagne notamment entrent alors dans la phase d'un « **capitalisme de production** ».

Cette nouvelle forme de capitalisme est la conséquence de la révolution industrielle du XVIII^e siècle qui apparut en Angleterre avant de se répandre dans le reste de l'Europe au XIX^e siècle et de l'apparition des entreprises qui s'en suivit.

Jusque-là les structures économiques reposaient sur un « *domestic system* » dans lequel la production, notamment dans le domaine textile, était réalisée en milieu rural par les paysans et leurs familles en fonction de leurs disponibilités. La souplesse et la liberté qu'offrait cette organisation aux différentes parties prenantes correspondaient parfaitement à des fabrications en petits volumes.

FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . .

«*Domestic system*» et «proto-industrialisation»

L'industrie textile s'est développée sous l'impulsion de la consommation des bourgeois mais également par l'essor de la demande industrielle et notamment de la construction navale (voile, cordage). Pour répondre à cette demande croissante, l'offre, à travers le « *domestic system* », accomplit un effort quantitatif considérable. Le « *domestic system* » consiste à faire réaliser à la campagne le filage et le tissage notamment par les femmes et les enfants des paysans ; ces derniers pouvaient toutefois participer également lorsque les travaux des champs le leur permettaient. Le fait que les travaux pour l'industrie textile soient ainsi des travaux à temps partiel et que la rémunération obtenue constitue donc un salaire d'appoint, induit que l'ouvrier paysan est moins exigeant que l'ouvrier urbain. Dans ce système, le « marchand-fabricant » joue un rôle essentiel ; il fournit la matière première et l'outillage, passe commande, fixe les délais, récupère le produit fini pour le vendre sur le marché. On peut même considérer que ces « marchands-fabricants » vont être un des rouages essentiels dans l'émergence du capitalisme. Franklin Mendels⁽¹⁾ considère la « proto-industrialisation », c'est-à-dire les développements des activités industrielles en milieu rural, comme un élément prépondérant du décollage de l'industrie.

En effet, pour les « marchands-fabricants », le coût d'investissement est faible car les équipements nécessaires à la production (outils, bâtiment du lieu de production) sont fournis par le « paysan-ouvrier » et sont suffisants pour de faibles volumes fabriqués.

À partir de l'instant où de nouvelles machines plus performantes vont apparaître et nécessiter le travail de plusieurs ouvriers, une nouvelle étape va être franchie dans l'industrialisation des processus de fabrication de biens manufacturés. En effet, le regroupement de salariés sur un même lieu, à savoir le « *factory system* », améliore l'efficacité productive ainsi que le contrôle du travail effectué.

(1) « *Industrialization and Population Pressure in XVIIIth Century Flanders* », 1969.

2.2 Libéralismes économique et politique

Ce changement fondamental du régime d'accumulation des richesses, qui passe par le développement de l'entreprise industrielle, va induire sur les plans politique et idéologique des changements profonds. Ces évolutions vont notamment se traduire, en France, par la Révolution de 1789 puis par le développement consécutif, tout au long du XIX^e siècle, du **libéralisme économique**.

L'idéologie libérale, au sens politique du terme, va de pair avec le capitalisme industriel. Celui-ci pouvait difficilement se développer un autre contexte que celui qui annonçait le Nouveau Régime caractérisé, notamment, par la Révolution française de 1789.

En effet, sous l'Ancien Régime, les réglementations corporatives imposaient des limites strictes à la quantité de main-d'œuvre disponible, au nombre de compagnons que pouvait employer un même maître. Ces réglementations limitaient alors le développement économique.

La Révolution française, à travers plusieurs lois (comme la loi de Le Chapelier⁽¹⁾) et en prononçant la dissolution des liens personnels qui unissaient les compagnons à leurs maîtres, a permis de « libéraliser le marché du travail » en abolissant les réglementations corporatives remplacées par le **régime du salariat**. Le travailleur devenu salarié peut mettre sa force de travail à disposition de n'importe quel employeur et à un salaire librement établi avec l'employeur.

2.3 Un capitalisme familial et patrimonial

Ce capitalisme industriel, qui se développe pleinement en Europe au XIX^e siècle, est avant tout **familial** et **patrimonial**.⁽²⁾

- Le **capitalisme familial** est un type de capitalisme dans lequel le pouvoir de décision au sein des entreprises est détenu par les propriétaires du capital appartenant à la même famille, celle des fondateurs⁽²⁾.
- Le **capitalisme patrimonial** est un type de capitalisme dans lequel la préoccupation principale est la maximisation du patrimoine et des revenus des propriétaires du capital.

Comment expliquer le décollage industriel du XIX^e siècle ? Les profits réalisés dans les activités agricoles et artisanales ont été en partie placés dans le financement du décollage industriel au XIX^e siècle.

Les profits engendrés dans l'agriculture et l'artisanat ont pu financer l'application industrielle des inventions et des nouvelles technologies issues de la révolution industrielle ainsi que l'accumulation du capital technique.

L'avènement de nouvelles formes de financement, comme les **bourses de valeurs**, accompagne le développement du capitalisme industriel au XIX^e siècle. Les marchés financiers permettent la rencontre directe entre l'offre et la demande de capitaux et vont favoriser notamment le financement d'infrastructures fondamentales comme les compagnies de chemin de fer.

(1) Loi du 14 juin 1791 qui interdisait toute association entre gens de même métier et toute coalition.

(2) Les noms de De Wendel, Michelin, Peugeot et Schneider en France, de Krupp en Allemagne, d'Agnelli en Italie etc. illustrent ce type de capitalisme.

Le terme **bourse de valeur**, ou bourse, désigne le marché organisé sur lequel se négocient les valeurs mobilières. Ces dernières correspondent à des titres financiers négociables, interchangeables et liquides qui peuvent être cotés (en bourse) comme par exemple les actions ou obligations.

Cependant, le développement des bourses de valeur ne remettra pas en cause le capitalisme patrimonial et familial. En effet, les fondateurs des entreprises ne choisissent pas toujours la forme juridique de la société anonyme⁽¹⁾ pour se développer et veillent à conserver la majorité des titres de propriété.

Les besoins croissants des capitaux des entreprises vont être satisfaits aussi par le **développement des banques** et leur activité de crédit.

2.4 Un capitalisme accompagné par un État investisseur, protecteur et régulateur

Le capitalisme industriel est souvent analysé comme un capitalisme **libéral**, idée qu'il convient de nuancer si elle s'assimile à une « absence d'État ».

Dans de nombreux pays, lors de la première phase de la révolution industrielle, les États ont été présents pour accompagner les initiatives privées, notamment dans le domaine financier et dans le domaine social pour améliorer les conditions de travail et de vie des prolétaires (loi Waldeck-Rousseau de 1884 sur la légalisation des syndicats).

Tout au long du XIX^e siècle, la puissance publique intervient pour mettre en place les infrastructures indispensables au développement industriel. Le montant élevé des investissements nécessaires, comme dans le cas de la construction des chemins de fer, explique notamment que la puissance financière de l'État soit mobilisée.

La puissance publique ne se limite pas à participer aux financements et investissements dans les infrastructures en réseaux (chemins de fer, réseaux d'assainissement). Elle veille également, dans certains pays comme en France, à l'accroissement du niveau de qualification de la main-d'œuvre : loi du 22 février 1851 rendant le contrat d'apprentissage obligatoire, instauration de l'enseignement secondaire technique par Victor Duruy le 2 octobre 1863 dans le cas français par exemple.

Par ailleurs, si l'État vient, dans les premières phases du développement industriel, en aide aux investissements privés, voire se substitue à eux, il intervient aussi pour corriger les dysfonctionnements économiques du capitalisme libéral⁽²⁾.

Les phénomènes de concentration perturbent le jeu concurrentiel et doivent alors être combattus. Ainsi, aux États-Unis, le *Sherman Antitrust Act* du 2 juillet 1890 est une loi interdisant toute forme de monopole ou d'entente ayant pour objet de restreindre la liberté du commerce entre les États ou avec l'étranger.

(1) La société anonyme est une société de capitaux. Les sociétés de capitaux sont des sociétés constituées par apport de capitaux. Dans le cas des sociétés de capitaux, la personnalité des apporteurs est un élément secondaire de la constitution de la société. Leur capital est divisé en « actions » (et non en « parts sociales », comme c'est le cas dans les autres types de sociétés). Les actions sont des titres négociables, cessibles à des tiers. Dans les sociétés anonymes, le capital est réparti entre les actionnaires, dont la responsabilité est limitée aux apports, et dont les titres sont librement négociables. Les décisions y sont prises à la majorité.

(2) La Loi de Le Chapelier de 1791 sera abrogée par la loi du 21 mars 1884 de Waldeck-Rousseau qui légalise les syndicats en France.

Cette loi a abouti au démantèlement de la Standard Oil, l'une des sociétés pétrolières les plus importantes des États-Unis (fondée en 1870 par l'industriel John D. Rockefeller). Cette loi sera complétée par le *Clayton Antitrust Act* du 15 octobre 1914 qui vise à contrôler la concentration des entreprises dans un secteur donné. Ces deux lois marquent la naissance du **droit à la concurrence** aux États-Unis.

FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . .

Les premiers phénomènes de concentration

Le développement des systèmes financiers facilite la croissance des entreprises. L'augmentation de la taille des entreprises se traduit par des phénomènes de concentration de plus ou moins grande envergure selon les pays. En Allemagne, Krupps et Thyssen dominent l'industrie sidérurgique avec un développement vertical de l'extraction jusqu'à la distribution. Dans la chimie, les effectifs de BASF passent de 7 000 en 1870, à 70 000 en 1882. Au Japon, se forment les « *zaibatsu* », grands groupes qui s'articulent autour de trois pôles : un pôle industriel, un pôle commercial et un pôle financier (Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo, Yasuda...).

Aux États-Unis après la guerre de Sécession, les grandes firmes (les *trusts*) dominent les marchés. C'est le cas de la Standard Oil de Rockefeller qui se développe tout au long de la filière pétrolière. L'effet taille permet à cette firme de baisser ses coûts à un niveau tel que Rockefeller finit par éliminer la concurrence et dominer, en 1882, 80 % du marché du raffinage et 90 % du transport.

3 Le capitalisme managérial

La première forme industrielle du capitalisme qui se développera au XIX^e siècle est déjà caractérisée des entreprises de grande taille œuvrant sur des marchés oligopolistiques, voire monopolistiques.

- Un **oligopole** correspond à une situation de marché dans laquelle un petit nombre d'entreprises est confronté à un grand nombre de clients.
- Un **monopole** correspond à une situation de marché dans laquelle une seule entreprise est confrontée à un grand nombre de clients.

Cette course au gigantisme des entreprises se renforcera à partir des années 1930 aux États-Unis et après la Seconde guerre mondiale en Europe. Elle a pour conséquence une évolution des rapports de pouvoir entre les propriétaires de l'entreprise et ses dirigeants.

Selon la théorie des coûts de transaction de l'économiste américain Ronald Coase⁽¹⁾ (1910-2013), l'apparition des firmes se justifierait lorsque les **coûts de coordination** (nécessité de coordonner le travail des différentes équipes et des individus au sein d'une usine) qu'elles génèrent sont inférieurs aux **coûts de transaction** ; ces derniers correspondent au

(1) « *The Nature of the Firm* », 1937 ; traduction française : « *la nature de la firme* », Revue française d'économie, vol. II/1, 1987.

coût du recours au marché comme le coût du temps passé à chercher le meilleur prestataire ou celui passé à négocier les termes d'un contrat commercial par exemple.

Par ailleurs, beaucoup d'activités industrielles (sidérurgie, électricité) génèrent des **rendements d'échelle croissants** du fait de l'importance des coûts fixes. Ces derniers sont indépendants du volume de production. Dans ce cas, une hausse du volume de production entraîne une diminution du coût moyen de production. L'importance des coûts fixes conduit à un seuil de rentabilité très élevé; le niveau minimal de production nécessaire pour que l'activité soit profitable, c'est-à-dire que les revenus des ventes⁽¹⁾ couvrent l'ensemble des coûts, implique parfois qu'il y ait peu d'entreprises présentes sur le marché, voire une seule. L'existence de rendements d'échelle croissants conduit à des structures de marché en oligopole, voire en monopole, avec des entreprises de grande taille.

La croissance de la taille des entreprises ainsi que le développement de groupes industriels constitués d'entités ou de filiales spécialisées dans des domaines d'activité différents entraînent une nécessaire professionnalisation de la direction d'une entreprise.

Dans ce contexte, il devient alors nécessaire de faire appel à des **managers professionnels** qui vont agir au nom des propriétaires de l'entreprise.

De plus, les besoins en capitaux financiers augmentent afin de financer des investissements matériels et immatériels (développement ou acquisition de brevets par exemple) toujours plus coûteux à l'origine des coûts fixes. Cette évolution conduit à l'ouverture du capital des sociétés et à la dilution relative de l'actionnariat historique des entreprises familiales.

Cette forme de capitalisme là peut alors être qualifiée de capitalisme managérial.

Le **capitalisme managérial** est un type de capitalisme caractérisé par la scission entre la propriété de l'entreprise et sa direction; le pouvoir de décision et de direction est alors détenu par des **managers professionnels** (cadres dirigeants), souvent salariés, recrutés en fonction de leurs compétences et non de leur participation au capital de la société.

Les économistes américains Adolf A. Berle et Gardiner C. Means montrent dans leur ouvrage *The modern Corporation and private property* (1932) que l'ouverture du capital des sociétés aboutit à une dispersion de l'actionnariat. Le pouvoir du dirigeant s'en trouve alors renforcé, aucun actionnaire n'étant assez puissant pour lui imposer ses desiderata.

Le capitalisme familial devient alors capitalisme managérial. Cette distinction entre propriété/direction de la société pose le problème de la non-congruence des intérêts entre les actionnaires et le(s) dirigeant(s).

Les premiers souhaitent généralement percevoir des dividendes élevés, les seconds recherchent plutôt la croissance de l'entreprise, de son chiffre d'affaires, de ses parts de marché, car ils permettent aux managers de négocier des niveaux de rémunération plus élevés. Cette opposition d'intérêt se manifeste autour de l'enjeu de la répartition de la **capacité d'autofinancement** (CAF) de l'entreprise : quelle part attribuer à l'autofinancement des investissements? quelle part attribuer à la distribution du bénéfice?

Le problème de la divergence d'intérêts entre actionnaires et dirigeants est au cœur de la **théorie de l'agence** développée par les économistes américains Michael C. Jensen et

(1) C'est-à-dire le chiffre d'affaires.

William H. Meckling dans *Theory of the firm : managerial behavior, agency costs and ownership structure* (1976). Ces deux auteurs définissent ainsi une relation d'agence :

Une **relation d'agence** est un contrat par lequel une personne, appelée le principal ou mandant, engage un autre individu, appelé l'agent ou mandataire, pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision du principal à l'agent.

L'essor du capitalisme managérial conduit à un affaiblissement du pouvoir actionnarial relatif à celui de la direction de l'entreprise et donc à un « relâchement » de la relation d'agence défavorable au principal.

Pour l'économiste J.K. Galbraith (1908-2006) dans *Le Nouvel État industriel* (1969), les détenteurs de capitaux ne sont plus les décideurs dans l'entreprise ; ils ont laissé la place à une nouvelle catégorie d'individus qui se distinguent par leurs compétences managériales. Ces nouveaux acteurs forment ce que Galbraith appelle la **technostructure**.

La **technostructure** désigne l'équipe de managers ou cadres dirigeants disposant du véritable pouvoir dans la grande entreprise.

Pour cet auteur, l'action de la technostructure aboutit à une augmentation considérable de la taille des entreprises ce qui leur donne le pouvoir d'orienter les mécanismes de marché à leur avantage.

En conséquence, les très grandes firmes peuvent imposer aux consommateurs des prix plus élevés que ceux qui résulteraient de la rencontre « naturelle » de l'offre et de la demande. Cette pression exercée par les entreprises amène Galbraith à parler de « **filière inversée** » pour exprimer l'idée que c'est l'offre qui impose ses conditions à la demande et non pas l'inverse⁽¹⁾

La **filière inversée** désigne la capacité de la grande entreprise à « exercer une action sur les prix auxquels elle vend et auxquels elle achète » et à « manœuvrer le consommateur pour qu'il achète aux prix dont elle est maîtresse ». Selon Galbraith, la maîtrise des prix et le conditionnement du consommateur sont indispensables à la planification de la production dans l'intérêt de la technostructure.

Ainsi, le développement du capitalisme managérial à partir des années 1930 correspond à un affaiblissement du capitalisme familial mais non à sa disparition.

4 Le capitalisme financier globalisé

Le début des années 1980 fut marqué par une véritable extension des mécanismes caractéristiques des économies de marché à de nombreux pays, sauf ceux de l'URSS. Cependant, même certains pays de l'URSS n'étaient pas totalement exempts d'éléments marchands comme en atteste le rôle du profit dans l'affectation de certaines ressources à certains moments, bien qu'il fût très modeste.

(1) Comme cela est attendu dans le fonctionnement d'un marché : les consommateurs solvables émettent des désirs, les entreprises proposent des biens et services pour les satisfaire.

Trois dimensions distinctes, mais complémentaires, caractérisent cette nouvelle phase du capitalisme :

- la globalisation financière ;
- la libéralisation internationale des marchés de biens et services ;
- le développement des technologies de l'information et de la communication relatives, entre autres, à l'informatique et au numérique.

S'ouvre alors la décennie des années 1980 marquée par un renforcement de la libéralisation financière et commerciale au niveau international. Cette évolution fut soutenue par d'incroyables progrès techniques, dans le domaine informatique principalement, qui faciliteront le transfert international de flux monétaires, financiers et de marchandises. Sur le plan de la politique économique, un consensus, dit « consensus de Washington », semble alors se former autour de recommandations à la fois libérales et monétaristes pour soutenir la croissance économique, notamment dans les pays en développement.

FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . . FOCUS . . .

Le consensus de Washington

Le « consensus de Washington » est une expression de l'économiste américain John Williamson en 1989.

Il correspond aux analyses communes qui fondent les recommandations économiques émises par les institutions économiques internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, soutenues par le département du Trésor Américain et qui siègent dans la capitale administrative des États-Unis.

Ces recommandations d'inspiration libérale et monétariste visaient alors à trouver les solutions pour surmonter le problème de la dette du tiers-monde à partir de 1982.

Les principales recommandations d'**inspiration libérale** sont les suivantes :

- désengagement de l'État permettant une diminution des impôts et de la dépense publique favorable au dynamisme économique des entreprises du secteur marchand ;
- régulation marchande en laissant jouer la loi de l'offre et de la demande ;
- ouverture internationale des marchés et spécialisation productive des pays sur la base de l'avantage comparatif favorables au commerce entre les nations.

Les principales recommandations d'**inspiration monétariste** concourent à la réduction de l'inflation :

- recherche de l'équilibre budgétaire des administrations publiques ;
- autonomie croissante des banques centrales par rapport à l'État ;
- incitation au financement des entreprises et des États par les marchés financiers plutôt que par le crédit bancaire fondé sur la création monétaire.

Une caractéristique fondamentale de cette nouvelle phase du capitalisme est l'importance prise par les marchés financiers dans le financement des entreprises et des États. Comment s'explique-t-elle ?

Au cours des années 1980, la plupart des pays développés à économie de marché (PEM), comme les pays d'Europe de l'Ouest ou les États-Unis, appliquent des politiques économiques visant à réduire drastiquement l'inflation qui n'avait cessé de se renforcer depuis le milieu des années 1970.

Les États ont alors adopté des politiques monétaires restrictives conduisant à une hausse des taux d'intérêt réels⁽¹⁾. Une telle hausse du loyer de l'argent conduisit les grandes entreprises comme les États à diminuer leur financement bancaire dont le coût avait alors considérablement augmenté.

Pour leur permettre d'accéder à des ressources financières moins coûteuses, les États ont alors promu le développement des marchés financiers, notamment obligataires, grâce à des mesures fiscales avantageuses pour les placements financiers des épargnants.

Ainsi, le développement des marchés financiers est fondé notamment sur la volonté de drainer une épargne des ménages vers les entreprises et les États. Ce mode de **financement de marché** est supposé vertueux car non inflationniste contrairement au **financement bancaire** traditionnel fondé sur la création monétaire⁽²⁾.

L'importance des marchés financiers et des flux d'épargne qui l'irriguaient a conduit à l'émergence et au renforcement d'acteurs financiers particuliers que sont les investisseurs institutionnels.

Les **investisseurs institutionnels** sont des institutions financières qui collectent l'épargne des ménages et font des placements financiers contribuant à satisfaire les besoins de financement des entreprises et de l'État. Les organisations de placement collectif de valeurs mobilières, c'est-à-dire les fonds mutuels (OPCVM), les fonds de pension, les compagnies d'assurance etc., sont des investisseurs institutionnels. Une épargne placée par l'intermédiaire des investisseurs institutionnels plutôt que directement gérée par l'épargnant lui-même serait une stratégie moins risquée pour celui-ci.

Les investisseurs institutionnels gèrent des capitaux importants ce qui leur permet de diversifier les risques, de collecter de l'information et de recruter des experts ; ils réalisent donc des économies d'échelle. En toute rigueur, l'emploi du terme « investisseurs » (bien que consacré par l'usage) est impropre, les institutions financières concernées ne réalisent pas des investissements mais des placements financiers.

Au sein des assemblées générales d'actionnaires, ces investisseurs institutionnels peuvent jouer un rôle décisif du fait de leur poids dans l'actionnariat. Leur montée en puissance constitue une contrainte forte pour les dirigeants dont les marges de liberté se réduisent. Ce nouveau « **capitalisme actionnarial** » redonne le pouvoir aux actionnaires qu'ils avaient perdu dans la forme **managériale** du capitalisme.

En effet, ce type de capitalisme actionnarial ou patrimonial s'est ainsi développé à partir des années 1980 sur la base d'une critique du capitalisme managérial.

Les actionnaires souhaitent reprendre le pouvoir de contrôle dont ils avaient été privés dans la forme managériale du capitalisme. Dans ce cadre-là, les propriétaires, par la voie des

(1) Pour approfondir ces points historiques, le lecteur est invité à consulter le chapitre 3 du Manuel *Economie DCG 5* dans la même collection chez Dunod. Ce chapitre traite de l'histoire des faits économiques depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

(2) C'est-à-dire la « planche à billets ».

investisseurs institutionnels, assignent alors une seule mission aux dirigeants : celle de **créer de la valeur pour l'actionnaire**.

Le **capitalisme actionnarial** est un type de capitalisme dans lequel le pouvoir de décision au sein des sociétés par actions, bien souvent les plus grandes entreprises, est détenu par les propriétaires du capital, c'est-à-dire les **actionnaires**.

Il est aussi qualifié de **capitalisme patrimonial** car la logique de création de valeur actionnariale, qui fonde cette forme de capitalisme, vise à revaloriser le patrimoine, c'est-à-dire la richesse, des propriétaires des entreprises.

La création de valeur actionnariale suppose à la fois le versement de dividendes suffisants et la mise en œuvre d'une stratégie conduisant à une hausse du cours des actions en bourse. Des mécanismes de contrôle des actionnaires sur les dirigeants s'assurent alors que ceux-ci œuvrent bien dans l'intérêt de ceux-là.

Le concept de **gouvernance d'entreprise** exprime cette volonté d'exercer un contrôle plus fort des mandants (les actionnaires) sur leurs mandataires (les dirigeants de l'entreprise).

La **gouvernance d'entreprise** (*corporate governance* en anglais) consiste en un ensemble de règles et procédures de fonctionnement appliquées en priorité aux sociétés anonymes dont les actions sont cotées sur le marché boursier. Ces règles tendent à ce que les décisions prises par les dirigeants de l'entreprise soient favorables à ses actionnaires et concernent principalement la fiabilité et la transparence de l'information communiquée, la protection des droits des actionnaires en particulier minoritaires, le fonctionnement du conseil d'administration et sa séparation nette de la direction de l'entreprise, l'alignement des intérêts des managers sur ceux des actionnaires par des mécanismes incitatifs de rémunération comme les options d'achat d'actions à prix préférentiel (*stocks-options* en anglais).

Ainsi, sous l'angle de la théorie de l'agence, la gouvernance d'entreprise renforce la relation d'agence entre les actionnaires-mandants et les managers-mandataires au bénéfice des premiers.

Cependant, si le capitalisme financier ou mondialisé rend caduc les réglementations économiques des États Nations, il n'a pas conduit à la disparition de l'interventionnisme public, notamment en France où la sphère publique reste importante en matière de service public et de redistribution.

Ainsi, la diversité historique du capitalisme relève en partie de l'évolution de la structure du pouvoir de décision dans les entreprises.

Une approche d'inspiration marxiste apporte un éclairage complémentaire sur l'évolution historique du capitalisme. Selon Karl Marx, l'extension du salariat industriel avait ouvert une nouvelle phase par rapport au capitalisme marchand. Le passage du capitalisme marchand au capitalisme industriel a changé la nature des moyens de production. En effet, désormais, ceux qui travaillaient n'étaient plus propriétaires de leurs moyens de production.

Le passage du capitalisme industriel à un capitalisme financier reposerait sur une plus grande déconnexion entre le capital technique et les titres financiers qui devraient les financer fragilisant alors le premier au bénéfice du second.

Cependant, un second axe d'analyse de la diversité du capitalisme concerne les aspects territoriaux contemporains. Autrement dit, l'unité d'un capitalisme dit financier et mondialisé n'empêche pas que certains territoires organisent leurs institutions économiques de façon idiosyncrasique.

C

LA DIVERSITÉ CONTEMPORAINE DES CAPITALISMES

Si le capitalisme est un système économique diffusé dans d'innombrables territoires, il existe cependant des modèles d'organisation capitaliste caractéristiques de certains pays ou de certains continents.

L'existence de « modèles nationaux du capitalisme » s'explique notamment par la spécificité de certaines formes institutionnelles (titre 1) permettant de distinguer deux modèles de capitalisme selon le type de coordination (titre 2) et d'avancer d'autres typologies fécondes (titre 3).

1 Les formes institutionnelles dans la théorie de la régulation

La théorie de la régulation⁽¹⁾ s'intéresse à la dynamique de croissance en lien avec l'ensemble des formes institutionnelles. Ces dernières constituent le cadre ou l'environnement institutionnel dans lequel s'appliquent les comportements économiques des agents.

1.1 Les principaux concepts de la théorie de la régulation

Une **forme institutionnelle**, ou forme structurelle, est définie dans la théorie de la régulation comme « toute codification d'un ou plusieurs rapports sociaux fondamentaux » (Boyer, 1986⁽²⁾). Un rapport social fondamental se ramène à un ensemble d'éléments économiques donnés (comme la monnaie ou la concurrence par exemple) qui prennent une forme particulière, historiquement datée, et fonde une orientation idiosyncrasique à la dynamique capitaliste.

La combinaison particulière de ces formes institutionnelles participe à la constitution d'un mode de régulation **historiquement daté** et **géographiquement situé**.

Un **mode de régulation** est défini dans la théorie de la régulation comme l'articulation entre un régime de croissance économique particulier et des formes institutionnelles.

Dans le cadre de la théorie de la régulation, une analyse du capitalisme et de ses transformations a été proposée autour de trois « formes institutionnelles » fondamentales :

- **la monnaie** : forme institutionnelle sans doute la plus englobante car elle définit un mode de connexion entre unités économiques ;
- **le rapport salarial** : essentiel puisqu'il caractérise un type particulier d'appropriation du surplus ;

(1) Approche développée principalement par des économistes français comme Michel Aglietta, Robert Boyer, Alain Lipietz dans les années 1970.

(2) *La théorie de la régulation, une analyse critique* de Robert Boyer, La Découverte, 1986.

- **les formes de la concurrence** : elle décrit les modalités de mise en rapport des « foyers d'accumulation »

Ainsi, la théorie de la régulation s'est constituée pour rendre compte de la variabilité dans le temps et l'espace des formes de capitalismes. Dans ce cadre, il existerait une multiplicité des régimes d'accumulation du capital en fonction du résultat des conflits politiques et des processus d'institutionnalisation qui émergent des grandes crises structurelles en particulier (Boyer, 1986).

1.2 Diversité des rapports marchands et capital-travail

Un des points de départ de la théorie de la régulation est l'approche marxiste des modes de production. Un mode de production capitaliste particulier se définit par la conjonction de deux principes d'organisation économique :

- **un rapport marchand** de type horizontal organise les relations d'échanges entre agents économiques ;
- **un rapport capital-travail**, de type vertical, codifie une relation de travail et de pouvoir entre les salariés et leur employeur.

Aussi, il existerait plusieurs façons d'organiser ces deux rapports fondamentaux induisant ainsi une différenciation historique et géographique du capitalisme.

La première source de différenciation des capitalismes correspond à l'**extension** et à **la nature des rapports marchands**. Les relations marchandes peuvent porter sur des biens et services de consommation privés ou, au contraire, s'étendre aux facteurs de production, au crédit ou à la connaissance par exemple. Aussi, la concurrence peut être de nature atomistique, c'est-à-dire s'opérer entre de nombreux producteurs, ou, au contraire, de nature oligopolistique conduisant à la domination d'un marché par un faible nombre d'entreprise.

La seconde source de différenciation des capitalismes a trait à la **diversité des rapports capital-travail**. La diversité des principes de division du travail (monde d'ouvriers professionnels, division taylorienne des tâches, ou encore marché interne propre à la grande entreprise, etc.) et des modalités de rémunération des salariés (fixée sur des marchés locaux, des marchés professionnels ou à l'issue de négociations collectives à divers niveaux, sectoriels comme nationaux, reconnaissance plus ou moins complète de droits collectifs à travers la couverture sociale, etc.) participe à l'identification d'un mode de production capitaliste particulier.

Aussi, l'institutionnalisation d'une forme de rapport marchand et d'un type de rapport salarial ne résulterait pas de la seule sélection en fonction de critères d'efficience économique.

Ce processus interviendrait en réaction à des crises structurelles d'un régime antérieur et mobiliserait de façon essentielle les luttes politiques.

Ainsi, les guerres auraient souvent joué un rôle important dans la cohérence et la légitimation des changements institutionnels apportés à un ordre économique antérieurement supposé immuable.

Ces raisons expliquent qu'il est légitime de distinguer des **capitalismes nationaux** puisque le processus d'institutionnalisation est très marqué par une chronique des luttes sociales et politiques propres à chaque pays.

2 Les typologies classiques et duales du capitalisme

2.1 Modèle libéral nord-américain *versus* modèle rhénan allemand

Dans son livre *Capitalisme contre capitalisme* (1991), Michel Albert soulignait les différences entre deux types principaux d'économies capitalistes :

- le **modèle libéral américain** des États-Unis : un accent mis sur la performance individuelle, l'importance des bénéfices à court terme, la réversibilité et la flexibilité des engagements ;
- le **modèle régulé rhénan** incarné par l'Allemagne : engagements de long terme, performances collectives et consensus.

2.2 Économie libérale de marché *versus* économie coordonnées de marché

Plus récemment, Hall et Soskice (2001)⁽¹⁾ identifient deux types d'économies capitalistes, les économies libérales de marché (ELM) et les économies coordonnées de marché (ECM). Cette dichotomie s'appuie sur la prise en compte d'une dimension fondamentale, la coordination.

- Dans une ELM, la coordination est fondée sur les mécanismes de marché favorisant l'investissement dans des actifs transférables.
- Dans une ECM, elle est principalement réalisée par des mécanismes hors marché – ce qui constitue la « coordination stratégique » – favorisant l'investissement dans des actifs spécifiques.

Les États-Unis sont un exemple presque parfait d'une ELM et l'Allemagne personnifie l'ECM pour Hall et Soskice par exemple, rejoignant la typologie proposée dix ans auparavant par Michel Albert.

2.3 Les principales typologies des institutions capitalistes

De façon explicite ou implicite, la pertinence de ces approches repose notamment sur la mesure de typologies institutionnelles permettant d'identifier un mode de production capitaliste particulier.

Quelles sont alors les principales typologies institutionnelles ? À ce stade, trois typologies⁽²⁾ peuvent être distinguées :

- la typologie des **systèmes financiers** la plus commune distingue un système reposant sur les banques d'un système fondé sur les marchés financiers.

Cette distinction ne s'applique pas tant aux différences dans les sources de financement des entreprises qu'au type de relations entre la firme et ses financiers. Les relations proches peuvent être proches dans le cas d'intermédiaires bancaires comme au Japon : les grands groupes industriels sont assurés d'avoir un accès aisé et peu coûteux aux crédits de trésorerie

(1) Hall P. et Soskice D. (2001) *Varieties of Capitalism : the institutional foundations of comparative advantage*, Oxford, Oxford University Press.

(2) La liste de ces typologies n'est pas exhaustive mais celles-ci sont certainement les plus communes pour distinguer les différentes formes de capitalisme. D'autres typologies sont présentées plus loin dans le chapitre.

d'une banque réduisant le risque de faillite mais, en contrepartie, celle-ci intervient dans la stratégie industrielle de ces groupes. Les relations peuvent être plus distantes lorsqu'il s'agit de marchés financiers ;

- une typologie habituelle liée à la nature du **contrôle des firmes** distingue les systèmes dits *outsiders*, dans lesquels il existe un problème potentiel d'agence entre les dirigeants de la firme et un actionnariat largement dispersé, des systèmes dits *insiders*, où le conflit potentiel se situe entre les actionnaires contrôlant effectivement la firme et les actionnaires minoritaires ;
- les systèmes de **protection sociale** sont souvent utilisés pour analyser une forme particulière de capitalisme. Une des typologies les plus usuelles est celle d'Esping-Andersen (1990)⁽¹⁾ qui distingue trois modèles de protection sociale : le modèle libéral, le modèle social-démocrate et le modèle conservateur.

Systèmes de protection sociale : typologie d'Esping-Andersen (1990)

Le modèle libéral	• Faible protection sociale conditionnée aux revenus. • Incitations à rechercher une source de revenu dans le travail du fait de transferts plafonnés. • Sécurité sociale sensiblement limitée.
Le modèle social démocrate	• Système de protection sociale de type universel, fondé sur la citoyenneté, favorable à l'égalité sociale. • Démarchandisation et défamilialisation des prestations. Les individus peuvent atteindre un niveau de vie raisonnablement haut sans participation au marché et indépendamment d'un appui de la famille ; financement par impôts élevé.
Le modèle conservateur	• Préservation du statut, solidarité au sein des groupes sociaux plutôt qu'entre ces groupes (corporatisme). • Système moins redistributif que le modèle social-démocrate. • Prestations sociales liées à la participation au marché du travail et au type d'activité exercée. • Régime caractérisé par une démarchandisation et une familialisation modérée.

Ainsi, les modèles régulés rhénans (Albert, 1991) ou coordonnés (Hall et Soskice, 2001) seraient plutôt identifiés par :

- un système de protection sociale plutôt conservateur ;
- un système financier reposant sur le rôle de partenariat stratégique des banques ;
- un contrôle des firmes plutôt de type *outsiders*.

À l'inverse, le modèle libéral serait plutôt caractérisé par :

- un système de protection sociale plutôt libéral ;
- un système financier fondé sur les marchés financiers ;
- un contrôle des firmes plutôt *insiders* du fait du poids des investisseurs institutionnels.

(1) Esping-Andersen G. (1990), *The three worlds of welfare capitalism*, Princeton, NJ, Princeton University Press.